RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 02366
Numéro SIREN : 015 450 752
Nom ou dénomination : ABBOTT PRODUCTS DISTRIBUTION SAS

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2017 sous le numéro de dépôt 13808

DD CZ 17.07.17 1608266

ABBOTT PRODUCTS DISTRIBUTION SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 11.498.502,56 euros
Siège social : 3 Place Gustave Eiffel, Bâtiment Florence, BP 60213
94518 Rungis Cédex
015 450 752 RCS CRETEIL

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL
LE 07 AOUT 2017
SOUS LE N° 13808

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 17 JUILLET 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT
Le 17 juillet

La société Vivalsol, société en nom collectif, ayant son siège social situé 3 Place Gustave Eiffel, Bâtiment Florence, BP 60213, 94518 Rungis Cédex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 433 551 082, représentée par ABBOTT HEALTHCARE BV, elle-même représentée par Madame Michaela Vrouwenvelder, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes, agissant en qualité d'associé unique (ci-après l'"Associé Unique") de la société Abbott Products Distribution SAS (la "Société"), est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Démission du Président ;
- Nomination d'un nouveau Président, fixation de ses pouvoirs et rémunération ; et
- Pouvoirs pour formalités.

après avoir noté que le commissaire aux comptes de la Société, le cabinet Ernst & Young Audit, a été informé des présentes décisions,

après avoir exposé que l'ensemble des documents nécessaires à sa décision ont été préparés et lui ont été adressés dans les délais légaux et statutaires, et avoir pris connaissance des documents suivants :

- la lettre de démission de Monsieur Laurent Amiel de son mandat de Président,
- le texte des décisions proposées,
- les statuts de la Société à jour,

l'Associé Unique a adopté les décisions concernant les questions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Laurent Amiel de ses fonctions de Président à compter de ce jour, et le remercie de sa collaboration durant l'exercice de son mandat.

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil : dépôt N°13808 en date du 07/08/2017

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède et conformément à l'article 15 des statuts, l'Associé Unique nomme par les présentes en qualité de Président, à compter de ce jour et jusqu'aux décisions de l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2020 (date d'expiration du mandat de son prédécesseur) ou jusqu'à sa mort, démission ou révocation si elle intervenait antérieurement :

M. Eric Hrimech
Nationalité canadienne
Adresse: Wilhelminalaan 5, 2243 HD Wassenaar, Pays Bas.

L'Associé Unique rappelle que Monsieur Eric Hrimech disposera des pouvoirs les plus étendus, conformément à la loi et aux statuts de la Société, pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

L'Associé Unique décide que Monsieur Eric Hrimech qui n'est pas lié à la Société par un contrat de travail, ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président. Toutefois, il pourra prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement engagés pour le compte de la Société.

Monsieur Eric Hrimech a déclaré par avance accepter sa nomination en qualité de Président et ne pas tomber sous le coup des incapacités, interdictions ou déchéances prévues par la loi.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par l'Associé Unique.

Vivalsol SNC
Associé Unique
représentée par ABBOTT HEALTHCARE BV
elle-même représentée par Mme Michaela Vrouwenvelder